

**Décisions prises lors de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
du 30 avril 2024**

1. Préavis n° 13-2024 – comptes 2023

Au vote le Conseil intercommunal décide :

- D'approuver les comptes 2023 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction.

Le Président



Claude Bosson



La secrétaire



Géraldine Boulenaz

Affichage au pilier public du 1^{er} mai 2024 au 21 mai 2024